

Marseille : Zeribi enfonce son chauffeur de bus insulté et agressé

Les faits

Un chauffeur de bus de la RTM, la régie des transports marseillais, qui avait demandé à une ou deux passagère(s) de retirer son (leur) voile(s), a été violemment pris à partie, insulté et frappé, lundi 11 soir par des voyageurs aux environs de 18h30 sur la ligne 19, au niveau du rond-point dit «de David», aux abords de la plage du Prado (1), (2), (3), (4). Il est lâché par sa hiérarchie, en la personne du président de la RTM Karim Zéribi, d'Europe Écologie Les Verts. Ainsi que par le syndicat Force Ouvrière en la personne d'Alain Requenat, secrétaire général Force ouvrière de la RTM.

Deux femmes ont souhaité monter dans le bus. D'après Le Parisien, les deux sont intégralement voilées. Une seule d'après la Provence. Aucune d'après une troisième version des faits qui se fera jour après-coup (voir plus loin).

Le machiniste leur a demandé de se découvrir, puis, elles ont fini par quitter le bus, suivies par une bonne partie de ses occupants, solidaires. Plusieurs passagers ont alors agressé le chauffeur, le traitant notamment de «*raciste*». Le machiniste a été frappé d'un coup de poing au visage. Il est actuellement en arrêt de travail.

Les agresseurs se sont enfuis avant l'arrivée de la police. Une enquête est ouverte pour « *violences volontaires en réunion dans un moyen de transport public sur une personne protégée* ». Au Parquet de Marseille, on estime que les deux incidents ne sont pas en lien direct.

D'après La Provence, Karim Zéribi, président de la RTM, évoque, de son côté, « *une réaction inappropriée du chauffeur* », alors que consigne aurait été donnée aux

conducteurs de ne pas intervenir sur une personne voilée validant un titre de transport. Il confirmera aux Grandes Gueules (avant l'émission) cette scandaleuse inversion accusatoire.

Manipulation totale aux Grandes Gueules

Une émission des Grandes Gueules fut consacrée au sujet. Y participaient Franck Tanguy, Sylvain Grandserre, Johnny Blanc (chroniqueurs) ; Philippe Bilger (avocat général) et Alain Requenat (responsable FO de la RTM). Cette émission fut d'une grande confusion et d'une totale mauvaise foi. On signalera d'abord qu'en était absent celui qui aurait eu le plus de choses à dire, à savoir Karim Zéribi, responsable de la RTM, celui-la même qui trouve « inappropriée » l'attitude du chauffeur. Or, ce même Zeribi se trouve être aussi un chroniqueur habituel des Grandes Gueules. Et il se débrouille pour être absent précisément le jour où le sujet le concerne ! Tout absent qu'il est, il s'exprime : il a été interviewé avant l'émission, et son message est transmis. Il fait savoir que le machiniste n'avait pas à demander aux femmes de se dévoiler.

La solidarité ne fut pas meilleure du côté d'Alain Requenat, secrétaire général Force Ouvrière de la RTM ; il contesta que le machiniste ait eu affaire à une femme en voile intégral et dit au contraire que, sur les deux femmes concernées, l'une avait le visage découvert et l'autre à moitié. En d'autres termes, il présente le machiniste comme ayant outre-passé son pouvoir. Cette information, à la supposer exacte, aurait du être communiquée aux autres intervenants avant l'émission, et les moyens de la vérifier auraient du leur être donnés. Au lieu de cela, ils furent pris totalement par surprise. En particulier, Philippe Bilger, favorable au machiniste, fut totalement déstabilisé, ne sachant sur quelle version des faits s'appuyer. Les critiques, eux, se déchaînèrent, confortés par cette nouvelle version qui présentait le machiniste comme ayant tancé une personne coiffée d'un voile ordinaire (quoique ... c'est quand même bizarre, ce visage qui n'est ni couvert ni découvert, mais qui est voilé à moitié).

Le chauffeur apparut donc, au mieux comme quelqu'un qui s'était mis dans un mauvais cas en faisant du zèle, au pire comme un suppôt du Front national.

Karim Zéribi : un politique membre d'Europe Écologie Les Verts

On ne peut qu'être choqué de la réaction du président de la RTM, Karim Zéribi, dont un agent a été tabassé, et qui ne trouve rien de mieux à faire que de l'enfoncer en jugeant sa réaction « inappropriée », sans même avoir le courage de venir à l'émission pour répondre aux questions et affronter la contradiction.

Cette réaction doit être soulignée, car Zéribi (6), (7), (8), (9) est un politique, et son manque de soutien l'engage pleinement, ainsi que son parti (Europe Écologie les Verts) sauf si ce dernier se désolidarise.

Ancien footballeur professionnel, Zeribi est membre d'Europe Écologie Les Verts, ainsi que du Think Tank Terra Nova, qui préconise que la gauche oublie la classe ouvrière et s'appuie sur les jeunes, les femmes et les immigrés. Marianne 2 lui a reproché sa [« prolophobie »](#).

Zeribi agit souvent en militant des quartiers, par exemple pour demander la gratuité des transports en faveur des jeunes (4).

Il intervient souvent dans les Grandes Gueules, et pourtant, il ne fut pas interviewé dans l'émission (2) qui traitait précisément d'un incident survenu dans l'entreprise qu'il préside.

Dans une émission du 14 janvier 2010, il avait comparé les enfants de harkis aux enfants de nazis, déclenchant une polémique (6).

Il faut interdire tous les voiles

Tabassé et traité de raciste, lâché tant par sa hiérarchie que par le syndicat FO, le machiniste a peut-être eu le tort (nous insistons sur les mots : peut-être) de confondre un voile très couvrant avec un voile intégral, et un visage à demi-caché avec un visage couvert. Confusion dont a peut-être aussi été victime l'élue lyonnaise Fatiha Benahmed ([1](#), [2](#)).

Il y a donc peut-être une offensive de la part de ceux qui

n'ont pas accepté l'interdiction du voile intégral : leur technique semble être de piéger un politique ou un fonctionnaire en lui présentant une femme dont la tenue porte à confusion.

Or, la confusion est « mortelle » pour l'agent piégé, qui se croit dans la légalité en demandant le retrait d'un voile intégral, et qui, en cas d'erreur, peut se retrouver tabassé, insulté de raciste, condamné par la bien-pensance et, en mettant les choses au pire, par les tribunaux.

La législation sur le voile, constituée de bric et de broc, est un maquis juridique insatisfaisant, qui fait les délices de groupuscules spécialisés dans le jihad judiciaire et expose d'honnêtes fonctionnaires à de vraies chasses à l'homme.

Nous sommes en droit d'exiger une législation claire, c'est à dire une interdiction de tous les voiles.

Léonidas

RÉFÉRENCES

(1) [Marseille : frappé pour avoir refusé l'accès de son bus à une femme voilée](#) Le Parisien du 12 juillet

(2) [Marseille : frappé pour avoir refusé l'accès de son bus à une femme voilée](#) sur Fdesouche.com ; [Bus/voile : les GG en parlent](#) sur Fdesouche.com

Articles de la Provence.com :

(3) [Marseille : un chauffeur de bus frappé après avoir refusé l'accès à une femme voilée](#) 13 juillet 2011

(4) [Marseille : le petit cadeau de la RTM pour la rentrée scolaire 7 juillet 2011](#) (Karim Zeribi favorable à la gratuité des transports pour les jeunes)

(5) [Pourquoi Karim Zéribi rejoint Nicolas Hulot ?](#) 20 juin 2011

(6) [Après ses propos sur les harkis: lettre ouverte à Karim Zeribi](#)

Sur Wikipedia

(7) [Karim Zeribi](#)

(8) [Loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public](#)

(9) [Circulaire du 2 mars 2011 relative à la mise en œuvre de la loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la](#)

dissimulation du visage dans l'espace public